

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CGT
DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS
DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE**

Le 7 DÉCEMBRE 2021

GREVE DANS LE SOCIAL ET LE MEDICO-SOCIAL.

10H30 à Avignon Cours Jean Jaurès devant l'ARS (Cité administrative)



Que ce soit dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, les travailleurs du social et du médico-social n'en peuvent plus.

**PUBLIC, PRIVÉ, ÉTUDIANTS, REGROUPONS-NOUS POUR RIPOSTER !
MÊMES ATTAQUES, MÊME COMBAT !**

Techniques de management autoritaires, logiques gestionnaires, objectifs de rentabilité : nous sommes de plus en plus broyés, et notre travail, déshumanisé.

Face à une misère toujours plus criante et des besoins qui vont grandissant, les mesures prises par le gouvernement ces derniers temps vont aggraver les inégalités : réforme de l'assurance chômage, de l'AME (Aide Médicale de l'Etat), l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) etc ...

Nous voulons un social éducatif, émancipateur et refusons d'assurer des tâches de contrôle et de normalisation des populations.

Nous refusons que notre secteur d'activité serve à diviser et à stigmatiser. Il est indispensable de remettre au cœur de nos préoccupations les notions d'éthique professionnelle, d'entraide et de solidarité.

Les conditions de travail dégradées des travailleurs sociaux ne leur permettent plus de travailler dans le respect des droits et de la dignité des personnes.

Les politiques publiques ne correspondent plus aux besoins des population, il est temps de dire STOP !

Gouvernement et patronat main dans la main dégradent nos conditions de travail et d'accompagnement à coup de gels de postes et de coupes budgétaires.

Dans la fonction publique, la charge de travail ne cesse d'augmenter, beaucoup de postes sont vacants voire supprimés. La loi de transformation de la fonction publique remet encore plus en cause la qualité du service public et celle des conditions de travail. Pourtant la crise sanitaire a mis un peu plus en lumière la nécessité de se doter de services publics de qualité et détachés de toute considération marchande.

Sous couvert de PASS Sanitaire, le gouvernement se permet de suspendre des collègues quelles que soient les conséquences sur les services et les publics accueillis. Vacciné ou non, c'est une attaque qui nous concerne toutes et tous car nous dénonçons quotidiennement le manque prégnant de personnel dans les services.

Nous affirmons notre solidarité avec les collègues suspendus ou menacés de l'être qui ont besoin de notre soutien, de rompre l'isolement et de se regrouper.

Après de nombreuses interpellations et mobilisations des professionnels du secteur médico-social, nous constatons une absence totale de réponse et un mépris de la part du gouvernement envers celles et ceux qui répondent toujours présents malgré un état d'épuisement et un manque de moyens dévastateurs pour la prise en charge et l'accompagnement des enfants et des familles.

Il est urgent de poser une réflexion sur l'organisation des services d'accompagnement des plus précaires pour stopper les départs massifs de personnel dans les services. Aujourd'hui des professionnels quittent les services sans aucune perspective, préférant cette situation précaire plutôt que de continuer à subir une maltraitance institutionnelle qui dégrade la santé.

Aujourd'hui dans certains lieux d'accueil, les mineurs confiés à l'ASE sont mis en danger par le manque de moyens, quand ils ne sont pas laissés de cotés par manque de places. Aujourd'hui le travail pluridisciplinaire est quasi impossible à mener tant les professionnels sont débordés.

Plus que jamais la CGT revendique :

Le recrutement massif et pérenne au sein de la fonction publique territoriale de personnel qualifié et diplômé en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations et assurer un service public de qualité et de proximité.

L'amélioration immédiate des rémunérations dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale : revalorisation immédiate de 10% à minima des salaires indiciaires pour pallier à la perte du pouvoir d'achat.

Une politique nationale qui définit une protection de l'enfance comme mission prioritaire de service public garantissant ainsi l'équité, quel que soit le territoire de l'accueil et de l'accompagnement nécessaires aux besoins des enfants et de leurs familles : prévention spécialisée, places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert, ...

La fin de la marchandisation du travail social et le développement d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale.

Des conditions de travail humaines et dignes permettant de redonner du sens à nos métiers.

Toutes et Tous ensemble en grève et en action dans l'unité et la convergence la plus large: agissons et proposons un autre avenir pour **l'Action sociale et la Protection de l'Enfance.**

AVIGNON 10H30 Cours Jean Jaurès devant l'ARS (Cité administrative)

Le cortège partira vers l'Hôtel du Département